

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 août,
Je soussigné,

MICHIELS Florentin, Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté près du Tribunal de Première Instance séant à NAMUR, inscrit au tableau des Conseils Fédéraux sous le numéro GEO221590, faisant élection de domicile au siège de la S.R.L. Géomètre-Expert Michiels F. établie rue de Soye 23 - 5150 Franière inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE1018.032.024,

Agissant à la requête de:

Maisons BAIJOT, superficière de la parcelle cadastrée commune de Jemeppe-s-Sambre (92140) 1e Division section C n° 497P2.

- Aux fins de :
- Procéder au mesurage et à la division desdites parcelles suivant la configuration des lieux.
 - Procéder à l'abornement des nouvelles limites créées.

- Déclare :
- Avoir procédé aux opérations de mesurage nécessaires à l'exécution de ma mission, et avoir positionné les limites représentées au plan ci-joint, sous réserve des droits des propriétaires voisins et/ou titulaires de droits réels éventuels non signataires au présent document, suivant les informations que j'ai en ma connaissance et en fonction des éléments ci-après :
 - Avoir consulté les données du SPF Finances mis à disposition en ligne aux Géomètres-Experts.
 - Avoir effectué les recherches d'usages auprès de l'administration Mesures et Evaluations (Cadastré).
 - Avoir mesuré le terrain et les éléments me permettant de reconstruire le périmètre de la parcelle en date du 16/05/2025.

- Fixe :
- Le périmètre de la parcelle **497P2/solde**, dont la contenance est de 4a 45ca, est représenté sous liseré **bleu**.
 - Le périmètre de la parcelle **497P2/pie1**, dont la contenance est de 3a 52ca, est représenté sous liseré **orange**.
 - Le périmètre de la parcelle **497P2/pie2**, dont la contenance est de 3a 58ca, est représenté sous liseré **vert**.
 - Le périmètre de la parcelle **497P2/pie3**, dont la contenance est de 3a 55ca, est représenté sous liseré **rouge**.

Les propriétaires soussignés, ayant pris pleine et entière connaissance du présent procès-verbal et du plan ci-dessus, reconnaissent juste et conforme à leurs titres respectifs l'emplacement des bornes et repères décrits ci-dessus et s'engagent à maintenir les limites de leur propriété suivant ces bornes et repères et à joindre les présentes à tout acte établi lors d'une transaction dont les biens concernés font l'objet.

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, en mon bureau à la date mentionnée ci-dessus.

MICHIELS Florentin
Géomètre-Expert
GEO221590

Province de NAMUR

Commune de Jemeppe-s-Sambre

Plan de division

Maisons BAIJOT

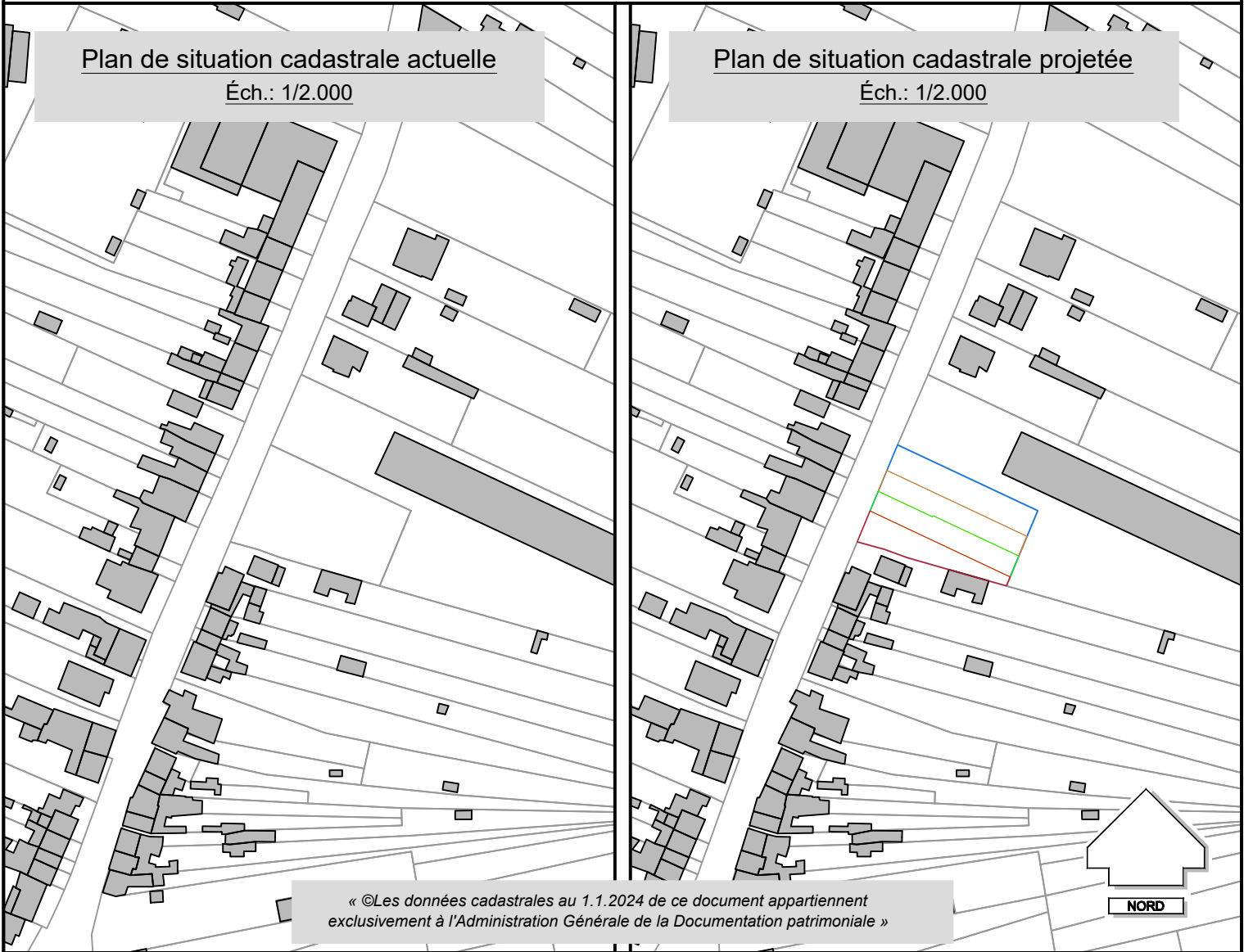
Jemeppe-s-Sambre (92140) 1e Division section C n° 497P2

Plan de situation cadastrale actuelle

Éch.: 1/2.000

Plan de situation cadastrale projetée

Éch.: 1/2.000



Date : 25/08/2025

Réf : 2024-1301-07 P02c

Échelle : 1 / 300

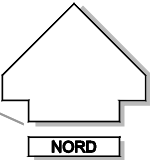


Géomètre-Expert Michiels F.

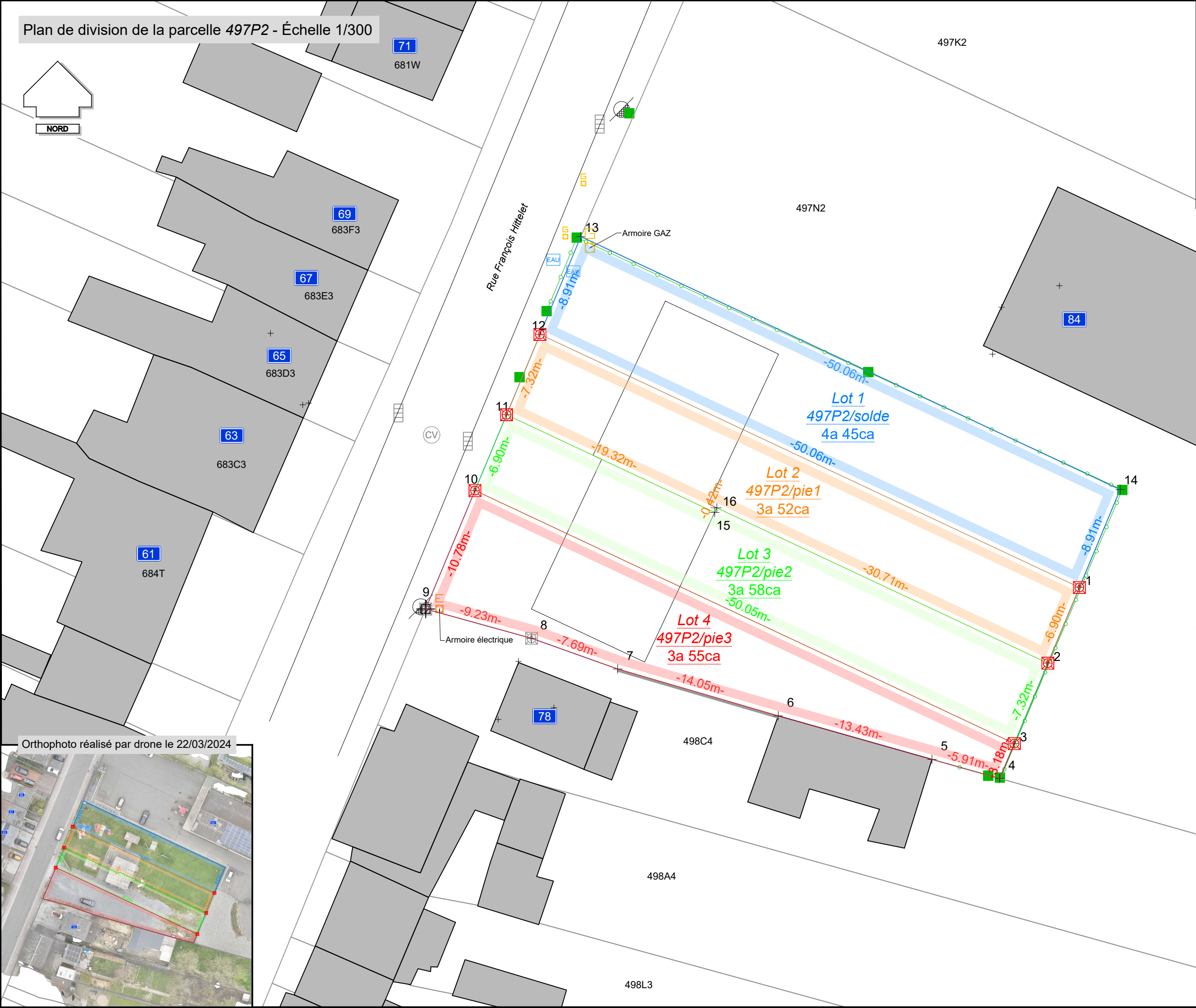
Rue de Soye 23 - 5150 Franière

Tél.: +32 471 56 52 31 - E-mail: geo.michiels@hotmail.com

Plan de division de la parcelle 497P2 - Échelle 1/300



Légende	
Parcellaire cadastral	
Bâtiment cadastral	
Clôture	
Piquet de clôture	
Chambre de visite	
Avaloir	
Vanne d'eau	
Poteau éclairage	
Nouvelle borne	



Orthophoto réalisé par drone le 22/03/2024



Listing des points			
Lambert 72			
Points	X	Y	Nature
1	170795.96	127194.94	Nouvelle borne
2	170793.31	127188.57	Nouvelle borne
3	170790.49	127181.82	Nouvelle borne
4	170789.27	127178.88	Clôture
5	170783.58	127180.49	Mur
6	170770.66	127184.15	Mur
7	170757.17	127188.08	Mur
8	170749.93	127190.66	Borne existante
9	170741.04	127193.12	Borne existante
10	170745.18	127203.07	Nouvelle borne
11	170747.83	127209.44	Nouvelle borne
12	170750.64	127216.20	Nouvelle borne
13	170754.07	127224.42	Clôture
14	170799.39	127203.16	Clôture
15	170765.33	127201.23	Coin bâtiment
16	170765.50	127201.61	Coin bâtiment